

annonces légales et judiciaires

PRÉFÈTE DE LA DRÔME ET PRÉFÈTE DE L'ISÈRE

AVIS D' ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE SIÈGE DE L'ENQUÊTE : SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
COMMUNES LIEUX DE PERMANENCES :
HAUTERIVES, CHÂTILLON-SAINT-JEAN, PEYRINS (26) et ROYBON (38)

COMMUNES LIEUX D'AFFICHAGE :
ALBON, ARTHÉMONAY, BATHERNAY, BEAUMONT-MONTEUX, BEAUSEMBLANT, BREN, LE CHALON, CHANOS-CURSON, CHANTEMERLE-LES-BLÉS, CHARMES-SUR-L'HERBASSE, CHÂTEAUNEUF-DE-GALAURE, CHÂTILLON-SAINT-JEAN, CHAVANNES, CLAVEYSON, CLÉRIEUX, CRÉPOL, CROZES-HERMITAGE, EROME, FAY-LE-CLOS, GÉNIEUX, GEYSSANS, LE-GRAND-SERRE, HAUTERIVES, LARNAGE, LAVEYRON, LENS-LESTANG, MARGÈS, MARSAZ, MERCUROL-VEAUNES, MONTCHENU, MONTMIRAL, VALHERBASSE, MOURS-SAINT-EUSEBE, PARNANS, PEYRINS, PONT-DE-L'ISÈRE, SAINT-JEAN-DE-GALAURE, PONSAIS, RATIERES, LA ROCHE-DE-GLUN, ROMANS-SUR-ISÈRE, SAINT-JEAN-DE-GALAURE, PONSAIS, RATIERES, SAINT-LAURENT-D'ONAY, SAINT-MARTIN-D'AOUT, SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE, SAINT-PAUL-LES-ROMANS, SAINT-UZE, SAINT-VALLIER, SERVES-SUR-RHONE, TAIN-L'HERMITAGE, TERSANNE, TRIORS, GERVANS, GRANGES-LES-BEAUMONT (26), BESSINS, MARNANS, MONTAGNE, MONTFALCON, RÖYBON, SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE, SAINT-CLAIR-SUR-GALAURE, SAINT-LATTIER, SAINT-PIÈRE-DE-BRESSIEUX, VIRIVILLE (38).

Par arrêté inter-préfectoral, les Préfètes de la DRÔME et de l'ISÈRE ont prescrit l'ouverture d'une enquête publique environnementale unique portant sur des projets d'autorisations uniques pluriannuelles de prélevements pour l'irrigation à des fins agricoles, dans les bassins versants topographiques du secteur Drôme des Collines et du secteur Galaure présentés par l'Organisme Unique de Gestion Collective de la Drôme.

Cette enquête, d'une durée de **36 jours**, se déroulera du **lundi 24 novembre 2025 au lundi 29 décembre 2025** inclus à la mairie de SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, siège de l'enquête : 11 rue Pasteur 26 260 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE.

La Préfète de la Drôme est l'autorité administrative compétente pour délivrer les Autorisations Environnementales Unique pour les Installations, Ouvrages, Travaux et Activités AEU-IOTA, éventuellement assorties du respect de prescriptions, ou un refus.

La commission d'enquête est composée de :
- **Président** : M. Georges-Henri DUCREUX, Géologue, co-gérant d'un bureau d'études, en activité,
- **Titulaires** : Mme Anna-Belle MARAND-DUCREUX, Géologue, en activité,
M. Jean-Léopold PONCON, Fonction Publique Territoriale, retraité,
- **Suppléante** : Mme Catherine DUPUY, Inspectrice générale du Ministère de l'Agriculture, retraitée.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment les études d'impact et leurs résumés non technique, les avis de l'autorité environnementale et leurs mémoires en réponse, peut être consulté par le public :

- aux jours et heures d'ouverture des bureaux en mairies de SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE (supports papier et informatique) et sur support papier à CHÂTILLON-SAINT-JEAN, HAUTERIVES, PEYRINS (26) et ROYBON (38).

- sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6807/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra adresser des observations ou propositions :

- sur les registres d'enquête en mairie siège et en mairies de permanences
- par lettre adressée à la commission d'enquête à la mairie siège
- par courriel à l'adresse : enquete-publique-6807@registre-dematerialise.fr
- sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6807/>

- directement auprès de la commission d'enquête lors des permanences :

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	lundi 24 novembre 2025	de 09h00 à 12h00
CHÂTILLON-SAINT-JEAN	lundi 24 novembre 2025	de 09h30 à 12h30
HAUTERIVES	jeudi 27 novembre 2025	de 14h00 à 17h00
ROYBON (38)	lundi 1 décembre 2025	de 09h30 à 12h30
PEYRINS	samedi 6 décembre 2025	de 09h00 à 12h00
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	mercredi 10 décembre 2025	de 15h00 à 18h00
ROYBON (38)	mardi 16 décembre 2025	de 14h00 à 17h00
HAUTERIVES	mardi 23 décembre 2025	de 14h00 à 17h00
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	lundi 29 décembre 2025	de 14h00 à 17h00

Avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme, bureau des enquêtes publiques (BEP). Les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- dans les mairies où se sont déroulées des permanences
- sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6807/>
- à la préfecture de la Drôme (BEP)

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :
Mme Mathilde DESPLANCHES, OUGC 26, Pôle Environnement et développement durable
145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG-LES-VALENCE
Courriel : mathilde.desplanches@drome.chambagri.fr Tél : 04 75 82 40 00



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 25 0221 01 JMC : superficie totale : 8 ha 24 a 99 ca dont 42 a 90 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : ECHEVIS (8 ha 24 a 99 ca) - 'LE VIGNOL ET GRAND BLACHES' ; A-286-287 - 'LES NANFS' ; A-189 - 'MOURELIERES' ; A-193-194-198-553 - 'PRESDE LA CURE' ; A-206. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AR 25 0148 01 JMC : superficie totale : 58 a 71 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTVENDRE (58 a 71 ca) - 'CHIROUZES' ; ZX-68. Zonage : RNU. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **12/12/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt - CS 10150 26905 VALENCE CEDEX 9 Mail : direction26@safer-aura.fr



EARL DES BREYTONS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 7 622,45 €
Siège social : 427 Chemin de la Combe 26120 CHABEUIL
385 306 535 RCS ROMANS

DEMISSION D'UNE GÉRANTE

Aux termes du PV AGE en date du 31/10/2025, les associés ont pris acte de la démission de Madame Françoise CHAMBRON de ses fonctions de cogérante à compter du 31/10/2025, avec Monsieur Valentin CHAMBRON gérant maintenu. Inscription modifiable au RCS de ROMANS.

Pour avis, La gérance.

SAS LE COMPTOIR D'ORIENT

BOUCHERIE LE COMPTOIR D'ORIENT

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 20/11/2025, constitution de la SAS LE COMPTOIR D'ORIENT, au 38 Avenue de Verdun, 26000 VALENCE, Nom commercial : **Boucherie le Comptoir d'Orient**

Capital de 300 €

Objet social :

- L'exploitation d'une boucherie, incluant la vente de viandes fraîches, de produits à base de viande, la préparation de produits carnés, et la vente de produits alimentaires annexes tels que charcuteries et plats préparés ainsi que l'achat/vente d'épicerie offrant une gamme variée de produits alimentaires, incluant des produits secs, des conserves, des boissons non alcoolisées, des produits frais, et des produits d'épicerie fine.

- La société proposera également des produits non alimentaires de première nécessité de décoration en magasin, sur les marchés et par internet, l'import/export.

Durée : 99 ans

Président : M. KHODJA-EULAMA Yassine, né le 09/10/1965 à Ahrmania (Algérie), de nationalité française, demeurant 191 rue Cécile Sellam, 26500 BOURG LES VALENCE.

Admission AG et exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : parts librement cessibles.

Inscription du RCS de Romans sur Isère.

KEYLOG

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2025, la société « LOGAB SOLUTIONS », société par actions simplifiée au capital de 16 000 € - siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire) Rue Georges Guyenmer Les Goutterons Est - R.C.S. : SAINT ETIENNE 853 441 673 a, en sa qualité d'actionnaire unique de la société « KEYLOG », société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 5 000 € dont le siège social est à HAUTERIVES (Drôme) 600 route du Laris et immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 924 982 010, décide la dissolution de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société « KEYLOG » peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication légale prévue. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de ROMANS. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de la société « KEYTINO », Présidente et la société « JSDA GROUP », Directeur Général.

Déclaration modifiable et dépôt légal : R.C.S. ROMANS



LA CONDAMINE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 401 Route de Serre Cornat, Quartier la Condamine 26340 AUREL 533 198 917 RCS ROMANS

Aux termes de l'AGE en date du 28/10/2025, les associés ont décidé de transformer l'EARL en SARL et ce à compter du 01/11/2025. Les caractéristiques de la SARL sont les suivantes :

Dénomination sociale : LA CONDAMINE, Siège social : 401 Route de Serre Cornat - Quartier La Condamine 26340 AUREL, Capital social : 7 500 €.

Gérant : Monsieur Jean-Jacques MARCEL demeurant à 26340 AUREL, 401 Route de Serre Cornat - Quartier la Condamine,

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, et même entre associés, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de 85% des parts sociales.

Inscription modifiable au RCS de ROMANS.

Pour avis,

La gérance.

legales@agriculture-dromoise.fr

Attestation de parution immédiate

Relecture avant parution

Envoi des justificatifs

Logo et entête gratuits

Devis gratuit

NOS SERVICES

Chronique juridique

	Valeur des coefficients conventionnels de l'emploi	Valeur depuis le 01/07/2025	Salaire brut mensuel base
			151,67 heures

Palier 1	9	11	11,88 €	1801,84 €
Palier 2	12	16	11,97 €	1815,49 €
Palier 3	17	24	12,14 €	1841,27 €
Palier 4	25	35	12,40 €	1880,71 €
Palier 5	36	51	1	